		Calendrier prévisionnel Période totale de la formation TMA16 MONTPELLIER : du 04/11/2024 au 23/10/2025									
	Dont 12 semaines de formation du 04/11/2024 au 17/10/2025				Dont 31 semaines de stage (28 semaines stage long + 3 semaines stage court) du 12/11/2024 au 08/10/2025						
	THEORIE (Regroupement IRTS)				PRATIQUE (Stage ou terrain employeur)					VACANCES	
~	N° semain	Dates des regroupements	Nbre d'heures		Stage ou terrain emp	N° semaine	Dates périodes de stage	Nbre d'heure		Dates périodes de vacances	
		Mardi 1er octobre 2024 (Positionnement)			Pour les salariés en ESAT ou EA (en situation d'encadrement au moins à 0,80 ETP)	46 et 47	du 12 au 22 novembre 2024	70			
	De la semaine N°3 à la semaine N°10 les vendredis sont en distanciel (soit 56h en distanciel)				Période Employeur : du 12/11/2024 au 23/10/2025	49 et 50	du 2 au 13 décembre 2024	70		Noël : du 23 décembre 2024	
MONTPELLIER	45	Semaine 1 du 4 au 8 novembre 2024	35		- du 17/02 au 07/03/2025 ou - du 17/03 au 04/04/2025 ou - du 19/05 au 13/06/2025 (journées non travaillées : 27-28/05 & 09/06) Total stage pratique : 1085 heures - 31 semaines 8 Pour les salariés hors secteur ESAT ou EA, et, les demandeurs d'emploi ou les personnnes en reconversion professionnelle : 28 semaines de stage long du 12/11/2024 au 08/10/25 + 3 semaines de stage court (période au choix parmi ces 3 dates proposées) : - du 17/02 au 07/03/2025 ou	52 et 1	Vancances du 23 décembre 2024 au 3 janvier 2025			au 3 janvier 2025	
MON	48	Semaine 2 du 25 au 29 novembre 2024	35			2	du 6 au 10 janvier 2025	35			
2024	51	Semaine 3 du 16 au 20 décembre 2024	35			4 à 6	du 20 janvier au 7 février 2025	105		Avril : du 21 au 25 avril 2025	
ITRÉE	3	Semaine 4 du 13 au 17 janvier 2025	35			8 à 10	du 17 février au 7 mars 2025	105			
5) REN	7	Semaine 5 du 10 au 14 février 2025	35	-		12 à 14	du 17 mars au 4 avril 2025	105			
MA16	11	Semaine 6 du 10 au 14 mars 2024	35			16	du 14 au 18 avril 2025	35			
JER (T	15	Semaine 7 du 7 au 11 avril 2024	35			17	Vacances du 21 au 25 avril 2025				
MONITEUR D'ATELIER (TMA16) RENTRÉE 2024	20	Semaine 8 du 12 au 16 mai 2025	35			18 et 19	du 28 avril au 9 mai 2025	56	Mai : du 6 au 10		
EUR D	25	Semaine 9 du 16 au 20 juin 2025	35			21 à 24	du 19 mai au 13 juin 2025	119		mai 2025	
TINON	28	Semaine 10 du 7 au 11 juillet 2025	35		(journées non travaillées : 27-28/05 & 09/06)	26 et 27	du 23 juin au 4 juillet 2025	70			
2	36	Semaine 11 du 1er au 5 septembre 2025	35		Total stage pratique : 1085 heures - 31 semaines	29 à 31	du 15 au 31 juillet 2025	91			
	38	19 septembre dépôt écrit support	7		IMPORTANT : les demandeurs d'emploi, personnes en reconversion professionnelle désirant intégrer la formation doivent se rapprocher de leur conseiller Pôle Emploi. Leur admission est soumise à la réussite des tests de vérification des pré-requis comprenant un entretien de motivation et l'avis d'un établissement (ESAT ou EA) ayant accueilli le candidat dans le cadre d'une période de mise en situation professionnelle de 15 jours ; l'ensemble de ces éléments étant support à l'entrée en formation.	31 à 33	Vacances du 1er au 15 aout 2025				
	42	Semaine 12 du 13 au 17 octobre 2025 (prépa soutenance)**	35			34 et 35	du 18 au 29 aout 2025	70	70	Eté: du 1er au 15 aout 2025	
						37 à 41	du 8 septembre au 8 octobre 2025 (*le 19/09 journée formation dépôt écrit support)				
	43	Soutenance les 22 et 23 octobre 2025***	14								
					POSITIONNEMENT POUR LES CANDIDATS RETENUS : 1er octobre 2024						
		441 H PRATIQUE						1085	Н		

**	Pré-soutenance							
***	Certification + 1 journée post-certification							
	Année 2024							
	Année 2025							

En ce qui concerne les salariés : en dehors des heures de formation théorique et pratique, les personnes en situation d'emploi sont sous la responsabilité de

l'employeur durant les périodes de vacances, ainsi quedurant la période de temps de travail personnel